



**Commune de Val-de-Ruz**

Education, jeunesse et sports

Epervier 6  
2053 Cernier

Madame, Monsieur

Traité par Anne-Christine Pellissier  
Tél direct : 032 886 56 14  
E-mail direct : Anne-Christine.Pellissier@ne.ch  
Référence à nous rappeler : TH 319113

Val-de-Ruz , septembre 2017

## **Prise en charge des prestations d'orthophonie**

Madame, Monsieur,

Lors d'une discussion avec l'enseignant,e de votre enfant ou la direction, la question de solliciter un bilan orthophonique pour votre enfant a été évoquée, voire conseillée. Si c'est bien le rôle de l'école de rendre les parents attentifs aux difficultés rencontrées par l'enfant dans ses apprentissages, la décision de faire un bilan est de votre ressort et la prestation n'est ni fournie, ni financée par l'école.

Cette lettre d'information a pour but de vous renseigner sur les modalités et les éventuels coûts à votre charge. En premier lieu, l'orthophoniste à laquelle vous vous adressez fera un bilan, d'au maximum 16 ¼ d'heure à l'issue duquel soit :

- une prise en charge de longue durée est requise. Les coûts du bilan et du traitement sont entièrement financés par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).
- les difficultés rencontrées par votre enfant nécessitent une prise en charge de courte durée et/ou ne relèvent pas de l'OES. La Commune de Val-de-Ruz participe aux coûts du traitement à raison de CHF 14.40 par ¼ d'heure pour un total de 48 ¼ d'heures au maximum. L'orthophoniste doit faire une demande écrite pour toute prise en charge dépassant 16 ¼ d'heure.
- aucun suivi n'est requis. La Commune de Val-de-Ruz participe aux frais du bilan à raison de CHF 14.40 par ¼ d'heure, au maximum 16 ¼ d'heure.

Pour toute question relative aux modalités de financement, ainsi qu'à la transmission d'une facture éventuelle, vous pouvez vous adresser au secrétariat du CSVR : Secrétariat CSVR (à l'attention de Mme Sylvie Matile), Chasseral 3, 2053 Cernier.

En vous remerciant de l'attention que vous avez portée à cette information, nous vous prions d'agréer,  
Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

COMMUNE DE VAL-DE-RUZ

Education, jeunesse et sports

La cheffe de dicastère



A.-C. Pellissier